

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 15 avril 2015

Délibération n° 2015 - 15/04/2015 - 7

*Désignation de 8 représentants de l'Université de Bourgogne pour siéger au
Conseil d'Administration provisoire de la Communauté d'Universités et Etablissements
Bourgogne Franche-Comté – COMUE UBFC*

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU les statuts de la Communauté d'Universités et Etablissements Bourgogne Franche-Comté

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 17 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention :

la désignation de :

Annie VINTER, PR, UFR Sciences Humaines

Luis LE MOYNE, PR, ISAT

Fabienne BON, MCF, IUT Dijon-Auxerre

Catherine LABRUERE-CHAZAL, MCF, UFR Sciences et Techniques

Orane JUBAN, étudiante, UFR Droit, Sciences Economique et Politique

Kevin GARNIER, étudiant, UFR Sciences Humaines

Alexandre Fournier, Bibliothécaire, SCD

Sylvain Comparot, Espace Entreprises

**pour siéger au Conseil d'Administration provisoire de la Communauté d'Universités et
Etablissements Bourgogne Franche-Comté – COMUE UBFC.**

Dijon, le 16 avril 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement